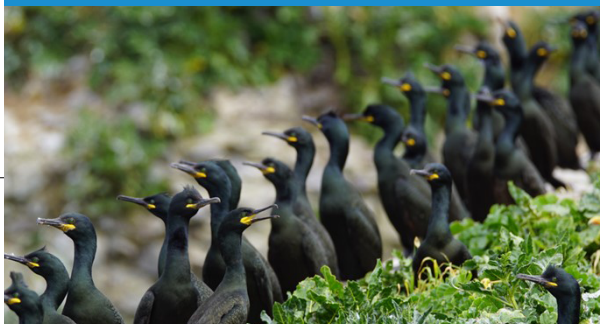


LE PETIT CORMORAN

**BULLETIN DE LIAISON
DES ADHÉRENTS
DU GROUPE
ORNITHOLOGIQUE
NORMAND**



PAGE 2 - VOTRE ASSOCIATION
PAGE 3 À 11 - PARTAGER
PAGE 12 À 14 - CONNAÎTRE
PAGE 15 À 23 - PROTÉGER



Cormorans huppés



Protection des busards



Hibou moyen-duc

VOTRE ASSOCIATION

TARIFS 2024

ADHÉSION SIMPLE	30 €
ADHÉSION MEMBRE FAMILIAL	10 €
ADHÉSION PETIT BUDGET	15 €
ADHÉSION DE SOUTIEN	À PARTIR DE 45 €
ABONNEMENT AU CORMORAN	
ADHÉRENTS (PAPIER)	15 €
ADHÉRENTS (NUMÉRIQUE)	10 €
NON-ADHÉRENTS (PAPIER)	35 €

ADHÉSIONS 2023

L'adhésion au GONm est due par année civile, n'attendez pas pour réadhérer à votre association au titre de 2024. Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Prélèvement automatique : contactez le secrétariat au 02 31 43 52 56 ou par mail secretariat@gonm.org
- Paiement en ligne : en cliquant sur la

page d'accueil du site Internet du GONm : <http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>

- Par voie postale : en adressant le montant de votre adhésion accompagné du bulletin d'adhésion téléchargeable, en cliquant sur la page d'accueil du site Internet du GONm : <http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>

RAPPELS

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les trois mois. Il est mis en ligne et est consultable sur notre site : www.gonm.org

Le prochain Petit Cormoran paraîtra fin août 2024. Les textes devront nous parvenir avant le 10 août 2024.

Ils ne doivent pas dépasser une page et doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm.

DONS ET LEGS

Le GONm est une association reconnue d'utilité publique : à ce titre, l'association peut recevoir dons et legs.

Si vous voulez aller plus loin, contactez le secrétariat au 02 31 43 52 56.

Les dons au profit des associations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % à 75 % du montant versé selon les cas, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Merci pour votre aide !

PARTAGER

POUR AGIR

Participez régulièrement aux animations, aux stages, aux réunions : c'est le meilleur conseil que nous pouvons vous donner pour « vous engager » dans l'action ; c'est par la régularité, la répétition des sorties qu'on apprend et qu'on découvre.

AVIS AUX ADHÉRENTS AYANT OPTÉ POUR UNE ADHÉSION PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Lorsque nous avons changé de banque en 2014, nous vous avons sollicités pour signer un mandat SEPA. Et depuis, rien. Or, beaucoup de choses ont changé en dix ans : la composition de la famille, l'adresse postale, l'adresse du courriel, le numéro de téléphone. A l'époque, nous ne vous avions pas demandé votre âge, votre souhait d'affilier vos données ornithologiques au GONm. Bref, une petite mise à jour s'impose ! Et elle s'impose d'autant plus que la dernière AG a décidé de modifier les tarifs de l'abonnement au Cormoran. Par défaut, jusqu'à cette année, nous considérons qu'un abonnement valait pour un abonnement à la version imprimée. Depuis deux ans maintenant, nous avons le choix entre un e-abonnement et un abonnement traditionnel. Pour 2025, l'e-abonnement reste à 10 € pour 2 numéros. Par contre, l'abonnement à la version imprimée passera à 20 € au lieu de 15 €. Sans retour de votre part, nous passerons le prélèvement actuel de 15 à 20. Alors, consacrez-nous un petit peu de temps pour que toutes les informations qui vous concernent soient correctes. Inspirez-vous du bulletin d'adhésion pour ce faire. Merci à vous.

Joëlle RIBOULET et Ninaï FOFANA

RAPPELS

Site internet du GONm

www.gonm.org

Forum du GONm

<http://forum.gonm.org/>

Facebook du GONm

www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2024

A l'heure où ce bulletin est transmis pour impression, le CA, pour des raisons indépendantes de sa volonté, n'est pas certain que l'AG en visio du 14 juin soit maintenue. Nous vous communiquerons dès que possible la date de l'AG qui se prononcera sur les comptes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SAMEDI 6 AVRIL 2024

Les membres de l'association se sont réunis à la médiathèque de Mondeville le 6 avril de 10h00 à 17h00, sur convocation du président au nom du conseil d'administration.

Le président constate que 73 membres sont présents, 149 sont représentés, sur 1080 adhérents à jour de cotisation 2023. Le président rappelle l'ordre du jour de la réunion et informe que le rapport financier ne sera pas présenté lors de cette session. L'expert-comptable a en effet exprimé sa difficulté à clore les comptes, en l'absence de certaines pièces comptables. L'accroissement de l'activité du GONm n'est pas étrange. Quelques éléments du rapport moral à ce problème. Le rapport financier sera présenté lors d'une AG complémentaire en juin 2024. Le rapport moral et d'activités est présenté sous forme d'un montage par Gérard Debout, rejoint par Jocelyn Desmares, Christophe Girard et Guillaume Debout, vice-présidents. Le rapport financier est différé au mois de juin 2024. Éric Douchin, commissaire aux comptes, a adressé un courrier qui a été lu aux adhérents du GONm présents à l'AG, rappelant les obligations de l'association de lui fournir les comptes en temps et en heure avant l'AG. Il demande 3 semaines de délai pour examiner les comptes. Le budget prévisionnel a été établi par Joëlle Riboulet, trésorière de l'association, Patrick Briand, trésorier adjoint et Guillaume Bénard, directeur du GONm. Une augmentation de 200 000 euros est envisagée. Le CA propose le maintien des tarifs de l'adhésion pour 2025. Le tarif d'abonnement du Cormoran est revu à la hausse.

Discussion et votes

Votants: 73 présents et 149 procurations, soit 222 votants
Rapport moral et d'activités :
Pour : 221, contre : 1 et abstention : 0
Budget prévisionnel :
Pour : 220, contre : 1 et abstentions : 2
Tarifs 2025 : Pour : 208, contre : 3 et abstentions : 11
Plafond des achats : Pour : 222, contre : 0 et abstention : 0
L'assemblée générale proprement dite

s'achève à 12h30. Elle est continuée par une série de présentations.

- Gérard Debout : Retour sur le bilan des observatoires
- Gérard Debout : Retour sur la revue électronique « Réseau des réserves normandes »
- Alain Chartier : Quels sont les objectifs des aménagements réalisés sur la réserve des marais de la Taute
- Claire Debout : Oiseaux communs : dernières Tendances
- Bruno Lang : Conséquences des changements d'acquisition des données.

Philippe GACHET

QUELQUES ÉLÉMENTS DU RAPPORT MORAL

Voici la synthèse du rapport moral et d'activités que j'ai établie à partir du montage présenté à l'AG.

LES HOMMES

1 080 adhérents à jour de cotisation

29 000 heures de bénévolat au moins, soit l'équivalent de plus de 20 postes salariés

Conseil d'administration : 18 membres dont un représentant de Normandie-Université ; trois réunions en 2022

Bureau : 6 administrateurs ; 11 réunions en 2023

Réserves du GONm : 24 conservateurs bénévoles

Réseau des ZPS de Normandie : 9 responsables bénévoles

Collège des correcteurs des études : 6 adhérents bénévoles

Comité d'homologation régional : 4 adhérents bénévoles

15 salariés permanents

4 salariés saisonniers

5 stagiaires (lycée et enseignement supérieur)

Participation à 319 réunions administratives et techniques ; 16 adhérents bénévoles ont représenté le GONm à la moitié de ces réunions



CONNAÎTRE

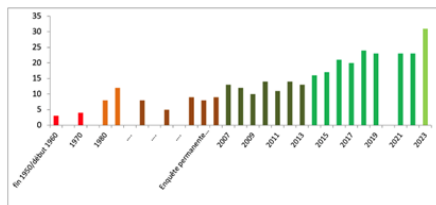
Une vaste couverture géographique rendue possible par un important réseau d'observateurs

Des suivis, en particulier sur les réserves, qui permettent des analyses à l'échelle régionale et sur le long terme

Organisation en quatre observatoires

<https://www.gonm.org/index.php?post/712>

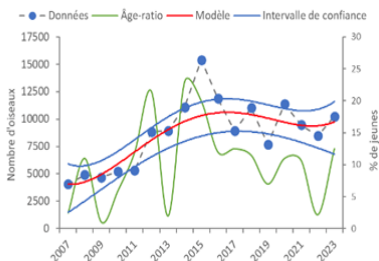
Grand corbeau
Régie Purenne



Grand corbeau : nombre maximum de couples nicheurs

Sur 195 nids suivis entre 2005 et 2023 : 80 % ont connu un succès ; au total, 43 jeunes à l'envol. La production moyenne de 2,3 jeunes/couple, est bonne

Bernache cravant à ventre sombre



Évolution des effectifs de bernache cravant à ventre sombre recensés en janvier en Normandie (2007-2023)

Oiseaux marins

Oiseaux d'eau

Oiseaux communs

Espèces patrimoniales

Enquêtes permanentes

Tendances

WI, bernaches, avocettes

Oiseaux échoués

Enquêtes 2023 ; poursuite du programme d'enquêtes 2020 – 2025

Grèbes-plongeurs en mer : année 1

Colonies d'hirondelles de rivage

Limicoles nicheurs côtiers (SRA)

Plus celles ayant débuté en décembre 2023

Grèbes-plongeurs en mer (année 2)

Dortoirs de cormorans

Dortoirs de laridés

111 études et expertises concernant :

Les goélands nicheurs urbains,
les oiseaux marins

L'estuaire de la Seine, les Marais
du Cotentin et du Bessin

Des espèces particulières (gravelot
à collier interrompu, œdicnème
criard, cigogne blanche)

Des projets ou des suivis éoliens

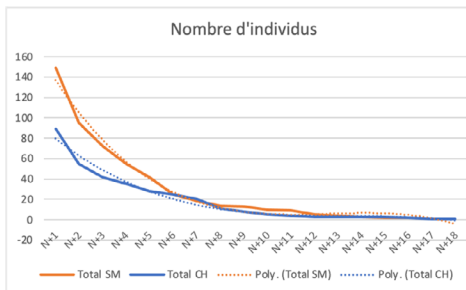
Des ZPS

Publication de revues scientifiques

Trois numéros du Cormoran
(numéros 93, 94 et 95)

Le numéro 14 de Réseau
des réserves de Normandie
<https://www.gonm.org/index.php/post/653>

**Échanges et dépôts de revues
à la BU** Dépouillement et indexation
<https://www.gonm.org/index.php/post/Ressources-bibliographiques>



Survie des grands cormorans bagués à Chausey et Saint-Marcouf à partir de l'année civile qui suit l'année de leur baguage (ordonnées : nombre d'individus encore en vie ; abscisse : années après l'année de baguage = N)

PROTÉGER

Réserves du GONm

Le réseau de réserves du GONm est constitué de **25 réserves** 835 ha sont gérés par le GONm dont 349 en propriété

Observatoire des réserves

Réseau des Réserves normandes n° 14 présente l'activité menée sur les réserves : gestion, animations, études scientifiques ornithologiques ou autres

Gestion des réserves

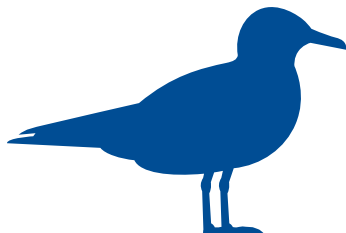
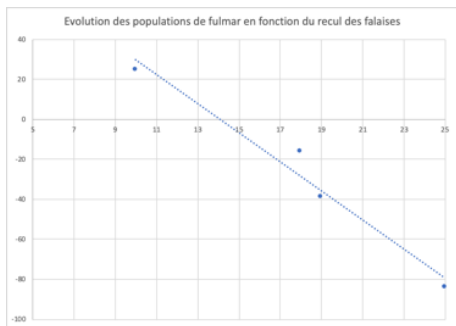
Etablissement et mise en œuvre des plans de gestion

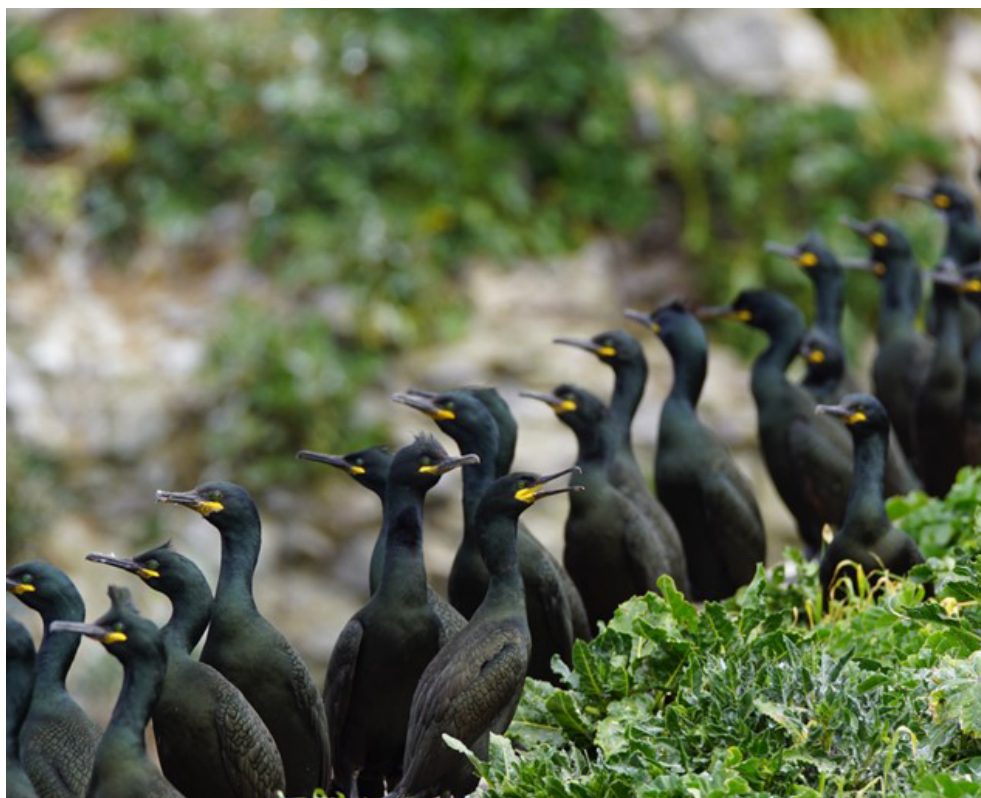
384 refuges dont 19 nouveaux en 2023

Observatoire des ZPS (zones de protection spéciale)

14 ZPS : (engagement de protection de la France vis-à-vis de l'Union européenne)

GONm : animateur du DocOb de la ZPS Falaises du Bessin occidental Nombreuses études et suivis à l'initiative du GONm ou commandés au GONm







PARTAGER

Petit Cormoran : 4 numéros (248 à 251), 78 pages

Site Internet constamment mis à jour et très suivi : 28 000 utilisateurs en 2023 pour 50 000 sessions
Forum du GONm (8 542 messages, 823 sujets, 776 membres)

GONm Actus : publication numérique mensuelle du n°93 de janvier au n°103 de décembre

Newsletter du GONm : 8 143 contacts et 14 envois

Framaliste : liste de discussion avec 1243 abonnés

Facebook : 12 945 suiveurs

343 animations, soit 8 640 participants
8 stages, 55 réunions ou formations destinées aux adhérents

Grand comptage des oiseaux des jardins les 29 et 30 janvier 2022 : 5 116 participants, 3 884 jardins

Audience globale estimée du GONm de plusieurs dizaines de milliers de personnes

Différentes formes de rencontres du public

148 articles parus dans la presse normande



Sujets traités		Types d'animations	
Animations GONm	34	Animations tout public	234
Comptage des oiseaux de jardin	24	Interventions radio- télévision	10
Espèces	23	Conférences	15
Refuges GONm	21	Formations des adhérents	24
Protection	17	Chantiers	7
Divers écologie biodiversité	10	Expositions	3
Réserves du GONm	8	Réunions	16
Nourrir les oiseaux	2	Stages	8
Justice	3	Stands	15
ABC	1	Ateliers nichoirs	1
Conférence	1		
Carolles	1		
Publications	1		
Baguage	1		
Migrations	1		
Divers	0		
Total	148	Total	334

CAROLLES, 28 ET 29 SEPTEMBRE 2024 : RENCONTRES ORNITHOLOGIQUES DU WEEK-END DE LA SAINT-MICHEL

Pour la 22ème édition de notre rendez-vous ornithologique d'automne, je vous rappelle le programme :

- lors des deux matinées sur le Cap à la cabane Vauban, accueil dès 8h30 pour observer la migration des passereaux et aussi les oiseaux présents en mer ;

- apéritif convivial à midi près de l'ancienne MOM puis pique-nique tiré du sac ;

- après-midi, à partir de 14h30, trois conférences à la salle des fêtes François Simon au 45 rue Division Leclerc 50740 à Carolles :

- Bruno Chevalier : évolution du Marais bauplois depuis 1949 ;

- Franck Morel : la spatule blanche à la réserve du Hode ;

- Gérard Debout : résultats des points d'écoute réalisés depuis 1992 dans les marais de Carentan.

Plusieurs ateliers parallèles et expositions (photographies d'oiseaux de Laponie de Bertrand Havard) seront proposés dans la salle François Simon.
Nous vous attendons nombreux.

Claire DEBOUT



FORMATIONS GRATUITES POUR LES ADHÉRENTS

Plusieurs formations d'une demi-journée ou d'une journée, destinées à vous initier à des techniques de l'ornithologie, sont désormais mises en place gratuitement pour les adhérents du GONm.

Leur but est de vous permettre de découvrir ou de progresser dans votre pratique de l'ornithologie, et de participer ensuite activement aux enquêtes ornithologiques que le GONm vous propose.

Ces formations vous sont donc offertes gratuitement par le GONm, contrairement à d'autres organismes où des sommes non négligeables sont demandées. Alors profitez-en !

Voici la liste des formations proposées pour le reste de l'année 2024 :

Samedi 8 juin : « Identifier les oiseaux marins de nos falaises »

Espèces probables : fulmar boréal, grand cormoran, goélands argenté et marin, hirondelle de rivage, choucas des tours, grand-duc d'Europe, etc.
RDV 9h sur le parking du Casino à Saint-Valéry-en-Caux/76. Sur la matinée. Chaussures de marche.
Cette formation peut être annulée en cas de problèmes liés à l'érosion de la falaise. Inscription obligatoire auprès de l'animateur :

thomas.domalain@gonm.org ou
07.83.51.95.82

Samedi 26 octobre 2024 : « Formation pratique au guet à la mer »

Rdv à 8h30 à l'entrée du port d'Antifer.
Venir avec longue-vue et jumelles, à destination des amateurs avertis. En raison de la réglementation stricte d'accès au port : nombre limité de participants et fournir d'avance la carte d'identité (si accès en plusieurs véhicules - maximum de 3 véhicules autorisés - fournir également la carte grise). Précisions lors de l'inscription.
Inscription obligatoire auprès de l'animateur : Gunter De Smet

gunter.desmet@gonm.org

Samedi 23 novembre de 8h à 12h30

« Identifier les laridés »

Rdv à 8h au parking de l'estuaire du Thar à Kairon/Saint-Pair-sur-Mer/50
Inscription obligatoire auprès de l'animateur : Corentin Rivière
mom@gonm.org

Samedi 7 décembre de 8h30 à 12h30

« Identifier les limicoles »

Rdv à 8h30 au parking de l'estuaire du Thar à Kairon/Saint-Pair-sur-Mer/50
Inscription obligatoire auprès de l'animateur : Corentin Rivière
mom@gonm.org

Il reste quelques arrondissements « orphelins ». Si cela vous dit ! contactez-moi afin que la carte soit la plus complète possible.
Les correspondants seront informés de l'arrivée au GONm de tout nouvel adhérent sur leur secteur et le nouvel adhérent recevra les coordonnées de son correspondant : à charge pour eux d'entrer en contact et de concrétiser cet accueil.

Gérard DEBOUT

Voici la liste des arrondissements de Normandie et des correspondants locaux :

CORRESPONDANTS LOCAUX : APPEL

Bravo pour vos retours et merci aux adhérents qui ont accepté d'aider les nouveaux à mettre le pied à l'étrier.

Département Manche	Arrondissements	Correspondant
	Avranches	Luc Loison
	Cherbourg	Jean-Marc Joly
	Coutances	Bruno Chevalier
Calvados	Saint-Lô	Alain Brodin
	Bayeux	Roselyne Lanchas
	Caen	Andrée Lasquellec
	Lisieux Vire	Sophie et Guy Béteille Paule Mahmoudi
Orne	Alençon	
	Argentan Mortagne-au-Perche	
Eure	Bernay Évreux	Fabrice Prévost Laurent Ernis
	Les Andelys	
Seine-Maritime	Dieppe	Jean-Louis Fagard
	Rouen	Florian Grillot
	Le Havre	Guillaume Madotto

Vive le bénévolat libre et gratuit !

« Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix. » Cette citation, attribuée à la psychologue américaine Sherry Anderson, résume la difficulté de cerner la valeur de l'engagement gracieux, dans un monde où le temps est compté à la manière d'un sablier, et où l'argent s'écoule par tous les pores de la société.

Il y a quelque temps, un député de La France insoumise, Alexis Corbière, avait publiquement souhaité que les 45 000 stages proposés à des bénévoles à l'occasion des JO de Paris soient rémunérés, sous prétexte « qu'un faisceau d'indices amène à penser qu'il peut s'agir d'un salariat supposé ». L'élu ne fut pas entendu et on n'en parla plus.

Malgré ces vents contraires laissant penser que le bénévolat était condamné au déclin, force est de constater qu'il n'en est rien (1). Vingt-trois millions de Françaises et de Français s'engagent dans des associations à but non lucratif, donnent de leur personne et avouent trouver dans ce volontariat choisi « une manière de se rendre utile à la société ».

Cet univers informe du bénévolat, ventre mou parfois ingrat de la démocratie, miroir foisonnant des aspirations libertaires et altruistes de l'activité humaine, est une affaire qui ne regarde que soi. Pour-

tant, au risque de décourager, il tend à être de plus en plus réglementé, normé, judiciarisé, sécurisé, au nom d'une certaine idée de l'égalité mais surtout du sacrosaint principe de précaution.

Malgré leur diversité, les bénévoles restent les derniers acteurs d'une aventure qui sent bon l'humanisme et la liberté, et dans laquelle on continue de se la jouer modeste tout en restant groupé. C'est un peuple silencieux qui fait du don de soi une alternative à l'argent roi, et de son action parfois microscopique le symbole discret du refus de l'individualisme.

Un état d'esprit

Les moins de 35 ans ne s'y trompent pas : depuis la fin de la pandémie, ils retournent, plus occasionnellement c'est vrai, donner de leur temps à la collectivité, en particulier quand il s'agit de préserver la planète ou de sauver des vies. Certes, les conflits de pouvoir restent un repoussoir pour celles et ceux qui souhaitent prendre des responsabilités, mais il faut bien admettre que le désintéressement reste un totem, voire un principe philosophique.

Allez demander à un fidèle bénévole du Festival interceltique de Lorient ou des Restaurants du cœur, à un volontaire de Méde-

cins sans frontières, ou au trésorier d'un club aéronautique s'il aimerait être rémunéré pour ce qu'il fait : il éclaterait de rire. C'est un état d'esprit de donner et de recevoir, pas un contrat de travail.

D'ailleurs si les études, le travail, la vie familiale ou la retraite constituaient les sources uniques de l'épanouissement en société, il est fort probable que la République ne disposerait pas d'autant de volontaires pour encadrer les gamins sur les stades, visiter nos anciens dans les maisons de retraite, nettoyer les rivières, alphabétiser les migrants, etc.

Alors ne boudons pas ce plaisir rare de voir la terre continuer de tourner à peu près normalement grâce à eux, sans que le business, l'injonction politique et l'intelligence artificielle ne s'immiscent pour en décider. Encourageons-les plus encore à agir dans des petites unités, c'est-à-dire là où les membres s'appellent par leur prénom, tapent dans la main de l'autre lorsqu'une décision est prise, et ne comptent pas leur temps dans le feu de l'action. Le reste n'est que comptabilité, statistique et publicité.

(1) La France bénévole - Recherche et solidarités (Enquête ifop 2023).

(*) Journaliste et écrivain.

Article d'Ouest-France paru le 24 avril



CONNAÎTRE : ENQUÊTES

ENQUÊTES TENDANCES

15 juin – 15 juillet puis 15 août – 15 septembre
claire.debout@gmail.com

TENDANCES, UNE ENQUÊTE «HORS D'ÂGE»

Lors de la dernière assemblée générale à Mondeville le 6 avril, un collègue a brièvement exposé la question de porter ou non des « aides auditives » pour détecter les oiseaux. Le sujet est (encore) heureusement anecdotique pour beaucoup d'adhérents mais l'historique du GONm (cinquantenaire) amène cependant les observateurs les plus âgés d'entre nous à se poser la question : quand je ne perçois plus le chant du roitelet huppé, le cri de l'accenteur, etc., (chacun son repère, mais c'est la perte de l'audition des aigus qui alerte en général l'observateur), mes observations ont-elles encore de la valeur pour le GONm ?

Si vous avez un projet de comptage de roitelets, il vaut peut-être mieux reconsidérer le choix... Mais si vous avez la chance de voir le gobemouche gris revenir s'installer devant votre fenêtre en mai, transmettre la date au fichier a toujours autant d'intérêt même si vous n'entendez plus son drôle de chant... Mais il y a au moins une enquête où la perte d'information partielle ne gêne pas le résultat, c'est Tendances ! En effet, l'objectif étant de comparer année après année les listes relevées sur des circuits identiques, si en 2023 vous avez raté le roitelet huppé ou toute autre espèce que vos oreilles ne détectent plus, ce sera aussi le cas en 2024 et les années suivantes : la comparaison ne relèvera donc pas d'évolution dans un sens ou dans l'autre. Disons que sur ces quelques espèces à chants

ou cris aigus et discrets, vous ne participez pas. De la même façon, si vous ne connaissez pas (encore) le chant du roitelet à triple bandeau, le raisonnement s'applique aussi : l'espèce est considérée comme absente de toutes les comparaisons issues de vos relevés. Donc, pas de scrupules, Claire a besoin de notre aide pour augmenter le nombre de données significatives et donc le nombre d'espèces pour lesquelles nous pouvons calculer une tendance démographique. Il reste bien assez de chanteurs bruyants pour balayer les doutes... Le raisonnement vaut aussi « en début de carrière », bien que là on vous souhaite de progresser dans la connaissance d'espèces nouvelles !

Jean COLLETTE

ENQUÊTES PRINTEMPS 2024 : RECENSEMENT DES PIES GRIÈCHES NICHEUSES

Cette enquête est ouverte à tous. Deux périodes de recensement sont demandées :

- La première période « P1 » du 20 mai au 20 juin. Pour Norbert Lefranc : « Pour connaître à peu près correctement et avec un minimum de temps et de dérangement l'importance d'une population locale, il suffit de recenser les mâles (ils ne participent pas à l'incubation) en privilégiant la période 20 mai – 20 juin »

- La deuxième période « P2 » du 20 juin au 30 juillet. Cette période permettra alors de mieux renseigner les codes atlas de nidification. Lors de cette deuxième période, les individus recensés lors de la première période doivent être recensés et

notés de nouveau.
(Il faudra également notifier si l'individu est absent). D'autres individus seront éventuellement également découverts et recensés, il faudra alors les noter et apprécier au mieux les codes atlas correspondants.

Deux types de recensements :

- Recensement « mâles isolés » : le recensement s'effectue alors par individus mâles observés « au coup par coup »

- Le recensement « parcours » : le recensement des individus mâles peut aussi s'effectuer lors d'un parcours ; à privilégier avec points d'arrêt tous les 400 m environ et observation de 10 min à chaque point. Voir les détails sur le site du GONm et merci de me contacter.

Didier DESVAUX
didierdesvaux@wanadoo.fr

LES BAUX-SAINTE-CROIX LE 23 MARS 2024 : LES PREMIÈRES RENCONTRES RÉGIONALES DES ACTEURS DE LA PROTECTION DE L'EFFRAIE DES CLOCHERS

Au début de ce printemps a eu lieu dans le département de l'Eure une journée de rencontre des acteurs sur la thématique « effraie des clochers » organisée par l'Association Naturellement Reuilly. Cette journée qui a réuni environ 60 personnes en provenance des 5 départements normands, s'était fixée pour objectifs : l'identification des acteurs normands, la présentation des actions, la quantification du réseau de nichoirs à l'échelle de la Normandie.

Au programme de la matinée : présentation de l'espèce (diaporama conçu par James Jean Baptiste – GONm et commenté par Alexandre Hurel – Asso NR), Un noctambule

dans ma stabulation dans l'Ouest ornaïs (Johann Launay – CPIE Collines normandes), Une belle dynamique avec l'aide des collectivités dans le Nord-Est seinomarin et la pose d'une centaine de nichoirs depuis 2018 ! (François-Xavier Plaisant/Vincent Poirier/Michel Goffette – GONm), Un clocher, une Effraie autour d'Évreux (Alexandre Hurel).

Le repas partagé ensuite a été riche d'échanges sur les différentes pratiques. Puis est venu un moment de poésie avec la projection du court métrage « Le temps d'une nuit » de Sorenza Phellipeau et la visite d'un écran tout proche permettant de voir les images de la caméra installée dans le nichoir du clocher de l'église (le premier œuf venait d'être pondu). En milieu d'après-midi un exposé sur le programme de baguage, les contrôles et reprises, préparé par James a été visionné ; et un autre sur les pelotes de réjection, une ressource mammalogique cruciale, par François Leboulenger du Groupe Mammalogique Normand.

A noter que notre région est plutôt une terre d'accueil avec des oiseaux nés parfois très loin : Pays-Bas, Espagne... Enfin, les thèmes de la mobilisation des observateurs bénévoles (Camille Kirchthaler – Asso NR) et de la sécurité dans les clochers (Jérémy Vigier – Asso NR) ont bouclé cette journée.

Le Groupe Ornithologique Normand avait réservé un espace pour présenter notre structure et c'est avec l'aide de Mathieu Perrier, un jeune adhérent, que nous l'avons équipé : recto et verso du poster sur bache des rapaces nocturnes de Normandie (que le CPIE du Cotentin nous avait aimablement prêtés avant que nous retrouvions les 2 jeux de posters sur les rapaces), des posters papier à disposition gratuite, un exemple de nichoir posé, le nouvel atlas des oiseaux de Normandie et une revue de presse sur les études, mesures de protection et de sensibilisation sur les rapaces de Normandie.

Ce fut une journée pleine d'enseignements et l'occasion de se revoir entre membres de notre association, dont Claude Ingouf, poseur de nichoirs à chevêche

d'Athéna dans les années 1980 ; mais aussi de discuter avec les autres associations qui œuvrent avec passion pour la sauvegarde de cette espèce. Depuis, une carte régionale de situation des nichoirs posés par les différentes associations (Asso NR, CPIE Collines normandes, LPO et GONm) a pu être conçue et fait état de plus de 340 nichoirs opérationnels à la mi-avril 2024, dont 216 installés par

le Groupe Ornithologique Normand depuis 1986.

A relever que trois Suivis Ponctuels des Oiseaux Locaux (baguage) font partie des programmes envisagés pour 2024 et que rendez-vous est déjà pris pour de nouvelles rencontres normandes autour de la Dame blanche en 2026...

François-Xavier PLAISANT, Vincent POIRIER,
Michel GOFFETTRE et Thierry LEFEVRE



Chouette effraie (Photo: AdobeStock_562459245)

PROTECTION DES ESPÈCES

ECO-CONDITIONNALITÉ

Le GONm protège les busards de la moisson en plaine de Caen depuis des années, mais depuis cinq ans cette protection s'est officialisée avec l'État. En effet les agriculteurs touchent des primes PAC sous conditions. L'une d'entre elles est l'éco-conditionnalité : sous réserve du respect des espèces nichant dans les cultures, la prime est versée dans son intégralité. La Normandie est une région pionnière à faire appliquer cette condition qui est peu connue, y compris des exploitants eux-mêmes.

Dès lors qu'un nid de busard (mais aussi de butor, râle des genêts, marouette de Baillon...) est découvert, nous prévenons la préfecture qui se met en relation avec l'exploitant afin de lui expliquer la situation et le processus. Le tout est officialisé avec une lettre en AR rappelant les risques à ne pas appliquer la procédure. De là, en fonction des travaux agricoles envisagés, nous appliquons la protection la plus judicieuse en fonction de la date d'envol des oiseaux.

En 2023, en Normandie, 39 nids de busard Saint-Martin, 7 de busard des roseaux, 9 de busard cendré, 9 d'œdicnème, 9 de râle des genêts ont bénéficié de cette éco-conditionnalité grâce au travail de terrain de la Maison de l'Estuaire, de la LPO Normandie et du GONm.

Parmi les causes d'échec, signalons un cas d'abandon pour le busard cendré (ponte très tardive), et 4

nids prédatés pour le busard Saint-Martin. A noter en 2023 : l'installation du busard des roseaux en plaine, la découverte de 2 nids de busard Saint-Martin dans du lin (mauvais choix du busard d'aller dans cette culture arrachée début juin) ; et la protection par une cage anti-prédation au stade de la couvaison d'un nid de Saint-Martin qui a été un succès avec un envol des jeunes le 18 août !

En 2023, en plaine de Caen, 6 600 hectares ont été prospectés totalisant plus de 500 heures de suivi. C'est aussi l'occasion de rencontrer de nombreux exploitants qui sont coopératifs ; on est très loin des années où l'agriculteur était chasseur et opposé à toute protection des rapaces. Le financement d'un drone par la DREAL nous permet d'être plus efficace et de ne pas entrer dans les cultures afin de ne pas laisser de traces de notre passage qui pourraient être suivies par un prédateur terrestre. Cependant, nous couvrons moins de 10 % de la plaine de Caen, il reste donc de la place... Les bonnes volontés sont acceptées notamment du côté de Sassy, le Bû-sur-Rouvre. La prospection busard est simple : on reste à côté de sa voiture ou de son vélo lors de prospection en juin, depuis un point culminant et on scrute les mouvements des oiseaux pour trouver la parcelle, ensuite on affine, mais c'est la partie la plus simple ! Vous pouvez me contacter : james.jean-baptiste@gonm.org

	Nids	Œufs	Poussins nés	Poussin envol
Busard Saint-Martin	9	38	26	18
Busard cendré	5	15	9	9
Busard des roseaux	1	4	4	4

Bilan 2023 en plaine de Caen

C'est l'occasion de remercier ceux qui ont œuvré pour la protection des busards ces dernières années sur la plaine de Caen. Charles Wilkins et Anna Hughes, Jean-Pierre Moulin, Benoit Bizet, François Legris, Maëva

Dufour, William Duvernoy, Mickael Adam, Jean et Christophe Pérelle, Sylvain Flochel, Guillaume Madotto, Andréa Petiton, Vincent Rocca et les près de 50 exploitants rencontrés en 5 ans.

James JEAN BAPTISTE



PROTECTION DES MILIEUX

LA HAIE BOCAGÈRE N'EST PAS QU'UNE SOURCE D'ÉNERGIE

Dans son édition du 24 avril dernier, un article en page Manche met en valeur à juste titre la démarche positive de l'association Haiecoboïs valorisant le bois des haies en le commercialisant sous forme de bois déchiqueté. Bois énergie ou paillage, cette filière économique fait la preuve que la haie peut faire partie du bilan économique d'une ferme.

Il est normal que le sujet soit traité sous cet angle vu l'objet de l'association. Les autres fonctions environnementales de la haie bien connues (rôle anti érosif, climatique, hydrologique, faunistique et floristique, paysager...) ne sont pas rappelées dans l'article.

Cependant, les naturalistes ont été inquiétés par les propos du président Emmanuel Jean. Autant nous sommes bien conscients que la perte de culture de la haie et de l'arbre pose un problème d'adaptation des pratiques modernes d'entretien mécanisé, autant nous sommes alertés par le peu de considération des vieux arbres considérés uniquement comme source de copeaux. Un arbre n'est pas uniquement remarquable sous l'angle de la qualité du bois d'œuvre qu'il peut fournir à terme. Ainsi, l'avifaune associée aux arbres âgés est unique :

des oiseaux n'occupent les haies bocagères que si des vieux arbres jalonnent le maillage. Plusieurs espèces autrefois communes « à la campagne » en font la preuve. La mésange nonnette a quasiment disparu, la sittelle torchepot est devenue rare en bocage, en recul de 70 % dans les comptages de l'enquête Tendances menée par le Groupe ornithologique normand depuis 25 ans. Ces oiseaux d'origine forestière sont de bons marqueurs de la qualité du boisement des haies et leur raréfaction accompagne le recul du linéaire de haies et la perte des arbres têtards ou vieux arbres des haies encore en place. De nombreux insectes ont aussi besoin du bois mort pour survivre, sans risque sanitaire pour les arbres sains. Sans arbres, la notion de « trame verte » inscrite dans les objectifs environnementaux européens est appauvrie. Concrètement, si au cours de l'exploitation des tronçons de haies, des arbres même sans valeur marchande à venir, étaient conservés là où ils ne risquent pas de provoquer des dégâts (hors bords de route, de voie ferrée, proximité de bâtiment...), la haie prendrait toute sa place dans la conservation de la biodiversité, un des enjeux majeurs de notre siècle.

Jean COLLETTE (en réponse à un article paru dans Ouest-France Manche le 24 avril)



Haie (Photo: G.Debout)

PROTECTION : REFUGES

LE VERGER DE SAUVEGARDE YVES FOURNIÈRE

D'une superficie de 6900m², créé à Maltot par Yves Fournière en 2003, il comporte environ 1000 arbres fruitiers. Suite à son décès, une association de bénévoles a été créée en novembre 2014 pour pérenniser ce patrimoine végétal rare de par le nombre et la variété des arbres fruitiers : 440 variétés de pommiers, 202 de poiriers, 30 de pruniers, 9 de vignes, pêcheurs, noisetiers, noyers, figuiers, cognassiers, néfliers, groseilliers, framboisiers. Sauvegarde cela veut dire : entretien, reproduction des fruitiers (prélèvement de greffons, greffages), cueillettes et vente aux adhérents (fruits de juillet à novembre et jus de pommes).

Un relais pédagogique et un havre de biodiversité

Depuis sa création, le verger a préservé sa biodiversité. En 2016, il est labellisé « Refuge de nature » par la signature d'une convention avec le Groupe ornithologique normand (GONm). Des actions sont mises en œuvre pour renforcer les équilibres naturels et favoriser la pollinisation des fruitiers :

- Privilégier la lutte biologique sans intrants chimiques en favorisant l'hivernage et la reproduction des auxiliaires
- Nichoirs et refuges pour les oiseaux et les insectes butineurs ; parcelle laissée en jachère avec fauche tardive ; mare ; perchoirs pour rapaces
- Un jardin potager dit « du paresseux » : terre jamais travaillée, jamais nue.
- Fleurissement des bouts de rangs et de parterres
- Création de haies de bois de coupe.

Dans un environnement peu favorable
Autour il s'est dégradé : au Nord des

haies ont été arrachées, des conifères hautes tiges tronçonnés (disparition de la chouette hulotte), au Sud et à l'Est des cultures conventionnelles ; heureusement à l'Ouest un verger non traité.

Des animations, des observations

- Des animations nature sont organisées à l'occasion des portes ouvertes
- Un inventaire de la flore spontanée du verger a été réalisé en 2016 par Michel Provost (botaniste)
- Entre avril 2016 et avril 2024, 51 espèces d'oiseaux ont été observées à partir du verger

- Chaque année depuis 8 ans, 4 à 6 personnes participent au Grand Comptage des Oiseaux de Jardin (GCOJ : 10 à 16 espèces notées).

- Papillons, coccinelles, abeilles sauvages, syrphes, bourdons font l'objet d'un suivi annuel.

Récemment

En 2022, en collaboration avec des photographes animaliers, un panneau illustrant les 45 espèces d'oiseaux observées sur le verger est installé à la vue des visiteurs et suscite de nombreux échanges.

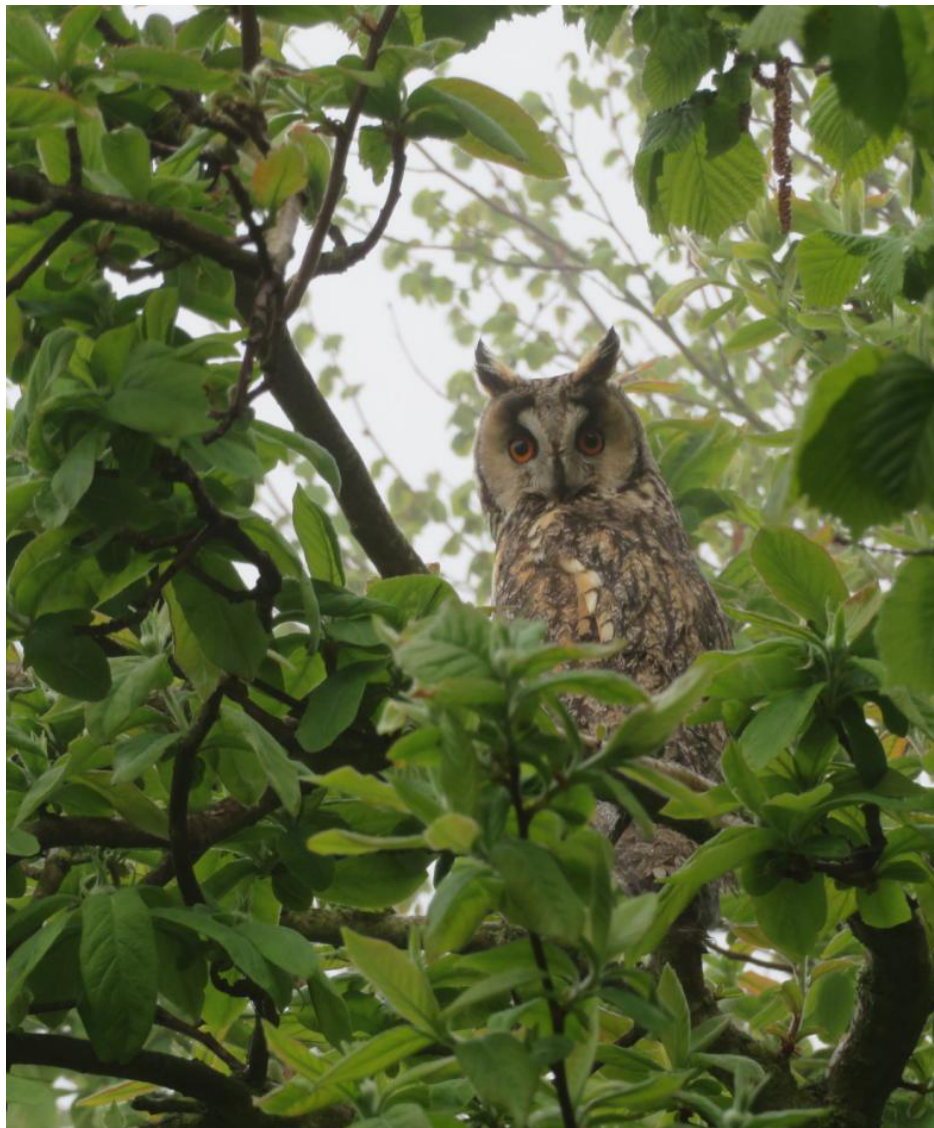
En 2023, 28 observations d'environ 3/4 heure (hors ouverture du verger) tout au long de l'année ont permis de noter 6 nouvelles espèces et 20 espèces nicheuses, avec la naissance de 4 faucons crécerelles et d'un rougequeue à front blanc. Sur 10 nichoirs à mésanges, 6 ont été occupés en 2023 (ce qui représente un bon quota) ; de nombreux nids ont été découverts à la chute des feuilles (dont 4 dans la haie sud).

Le site du Verger permet d'en savoir plus sur les oiseaux, leurs identifications et leurs chants, ainsi

que beaucoup d'autres choses :
<https://vergeryvesfourniere.jimdofree.com>
Cette année, la journée Portes
Ouvertes aura lieu le samedi 28

septembre après-midi et sera
l'occasion de fêter les 10 ans de
l'association et pour les visiteurs de
découvrir le verger.

Rose-Marie FOURNIERE (Présidente), Annick, Lucien et Dominique



Hibou moyen-duc



OISEAUX OBSERVÉS AU VERGER 2016-2022

REFUGE
NATURE



Domaine de la Chapelle, 101 rue d'Anges, 44800 La Chapelle
Tél : 02 51 43 82 80 - green@refuge-nature.fr - www.refuge-nature.fr

COMMUNS NICHEURS



COMMUNS



OCCASIONNELS



PROTECTION : RÉSERVES

QUELQUES NOUVELLES DES RÉSERVES

Le GONm a acheté, le 12 avril dernier, 4,5 ha de marais dans la vallée de la Taute (marais de Carentan). Ceci porte à 354 ha la superficie de réserves dont le GONm est propriétaire sur l'ensemble de la Normandie, dont 275 ha dans les marais de Carentan et 265 pour la seule vallée de la Taute. Cet achat est aussi le huitième gabion acheté par le GONm dans les marais : ce qui diminue d'autant la pression de chasse. Merci encore à l'AESN pour son aide et au Fonds vert.

Le 25 avril, à l'occasion d'une sortie à Saint-Marcouf, Régis Purenne a fêté

un anniversaire : voilà 20 ans qu'il a la charge de la réserve du GONm de Saint-Marcouf. Il nous a gentiment offert un verre de cidre au retour des îles. En 20 ans, que de changements sur les îles tant sur le plan purement ornithologique que sur celui du contexte administratif mais aussi sur le plan météorologique de plus en plus imprévisible et de moins en moins bien prévu par les services météo. En tant que conservateur de la réserve et en tant que président du GONm, je ne peux que chaleureusement remercier Régis pour son action, son efficacité, son engagement. Bravo à lui.

Gérard DEBOUT



A l'Ascension à Chausey, un stage toujours extraordinaire avec une météo très favorable. C'est l'occasion de vous proposer une photo du paysage chausiais très idyllique (malgré des ronces, le petit houx et autres ...). Certains se sont baignés

dans les eaux pures que d'aucuns prélèvent pour la vendre en ampoules de « sérum marin ». Espérons que la filtration de l'eau pompée élimine les P-Fas présents qui, eux, contaminent les cormorans huppés.





VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?



secretariat@gonm.org



02 31 43 52 56



181, rue d'auge
14000 caen



GONm : Groupe
Ornithologique
Normand



Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteuse en page (Ninai Fofana) et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Ninai Fofana).
Responsable de la publication : Gérard Debout

Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication.

Crédits photo : 1ère de couverture - 1. G. DEBOUT, 2. J. JEAN BAPTISTE ; 4ème de couverture - 1. G. DEBOUT, 2. G. DEBOUT